

Réunion des Délégués du Personnel

Service ISO Toulouse

5 avril 2017

COLLEGE UNIQUE			
TITULAIRES	PRESENT	SUPPLEANTS	PRESENT
François LINANT		François DASSANCE	X
Sébastien ANNEREAU	X	Cyril PROCH	X

Présents direction :

Rodolphe FAVREL
Stéphanie GIRAUD

Retour sur les réponses précédentes :

1. Où en sommes-nous sur la demande de janvier 2017 : L'utilisation d'une tasse dans le distributeur de café ne revient pas moins cher que de prendre le gobelet plastique jetable. Pourquoi ce geste écologique n'est pas récompensé par un coût de la boisson moins cher ?

Réponse : Cette question a été abordée en commission RIE. Nous n'avons pas encore de retour.

2. Où en sommes-nous sur la demande de panneaux DPs pour notre étage ?

Réponse : Ce point sera abordé lors d'une réunion spécifique en avril.

3. La vitre de l'accueil est réparée. Pourquoi subsiste-t-il des brochures/panneaux TS ? Des brochures/panneaux TCS sont-ils prévus à l'accueil du site ?

Réponse : Nous travaillons avec le service communication pour disposer d'un kakimono propre aux activités TCS.

4. Où en sommes-nous sur la demande de janvier 2017 : Certains salariés trouvent la circulation dans le parking dangereuse en raison d'une mauvaise visibilité en sortie de rampe d'accès aux étages. Est-il possible de faire installer des miroirs de sécurité dans le parking sur les zones de montée-descente afin d'éviter des accidents ?

Réponse : Un premier miroir de sécurité a été installé dans le parking pour réduire le risque de collision lors de la descente. L'installation de miroirs complémentaires est à l'étude.

5. Où sont les défibrillateur(s) sur le site Pastel ?

Réponse : Un défibrillateur est accessible au PC Sécurité, le second est disponible à l'infirmerie du site. Un troisième sera bientôt installé sur la Place du Village.

6. Il n'y a toujours pas eu de communication officielle sur la sécurité du site Pastel. Depuis mars, les lames du dernier étage ont été enlevées. Quelles sont les conclusions de la contre-expertise annoncée le mois dernier?

Réponse : La contre-expertise est toujours en cours. Une communication générale sera réalisée si un nouveau risque était identifié.

Questions du mois d'avril 2017 :

7. Les budgets 0,1% jeunes et 0,1% égalité prévu dans les NAO ont-ils été utilisés au sein d'ISO cette année? Combien de demandes ont été formulées par les managers d'ISO? Combien ont été acceptées ?

Réponse : Une communication sur le bilan de la politique salariale sera réalisée à la fin du premier semestre.

8. Quel est le statut sur la poursuite ou l'arrêt du GPEC sous sa forme actuelle ? La poursuite du GPEC est intimement liée au plan de charge et au carnet de commande du service. Les salariés reçoivent des informations contradictoires sur ces sujets avec d'une semaine à l'autre des tendances vers l'impossibilité de prendre de nouvelles offres pour les mois à venir puis l'arrivée imminente de RAI. De plus lors de la RT, l'ouverture de 3 nouveaux postes a été annoncée et 4 prestataires étaient présents sur le mois de mars. Quel est le réel état du plan de charge ISO (CESTI et CEL) et son impact sur la GPEC?

Réponse : Un bilan de l'activité du service sera réalisé début juin afin d'informer les collaborateurs. Le dispositif GPEC dans sa forme actuelle est maintenu pour l'année 2017. Une information régulière est communiquée à la CEF de l'établissement.

Nous rappelons que l'objectif de la GPEC est d'adapter nos compétences aux besoins du marché. A ce titre nous devons anticiper les évolutions. Nous devons donc recruter des compétences si nous ne disposons pas des compétences en interne. De même, afin de faire face à la variation de charge, la prestation est un outil qui apporte une flexibilité dont l'activité ISO a besoin.

9. Suite aux nombreux départs, les salariées souhaitent une communication officielle sur les effectifs CESTI et CEL. A quelle date cette communication peut-elle avoir lieu ?

Réponse : Ce point pourra être abordé lors du bilan de l'activité. Nous précisons qu'il n'y a pas eu de nouveaux départs depuis la présentation exhaustive de l'organisation à fin septembre. Des collaborateurs ont été détachés au sein des équipes Galiléo auprès de TAS mais ils sont toujours rattachés au service.

10. Qu'en est-il des membres de l'équipe intégrée Galileo qui devaient être rattachés à Gennevilliers ?

Réponse : Ce projet est toujours en cours.

11. Pourquoi CEL se trouve à perdre des projets (dont 2 très gros) alors que du personnel se trouvent en RAI ? Le RAI revient-il moins cher au service que des offres agressives sur de nouveaux marchés ou des must win?

Réponse : Le projet de transformation engagé en fin d'exercice 2016 a justement pour objet de réduire le RAI et de gagner de nouvelles offres. Il est tout à fait déplacé de laisser penser que l'équipe managériale se satisfait du RAI. Nous rappelons que l'équipe managériale et l'ensemble des collaborateurs doivent s'investir dans la transformation pour permettre au service de gagner des offres et en profitabilité.

12. Dans l'équipe CEL, certaines ressources sont en permanence en surcharge et d'autres en sous-charge. Les salariés ont la sensation que peu d'actions sont engagées pour résoudre ce problème chronique. Quelles sont les actions envisagées par la direction (formation, etc...) ?

Réponse : *Nous avons mis en place un plan de transformation ISO avec des actions précises. Les plans de transfert doivent permettre de développer la polyvalence afin de mieux gérer les variations de charge. Des groupes de travail ont été mis en place afin de développer d'autres axes de progrès.*

13. Le premier trimestre sur Pastel s'est fini. Il n'y a pas de guides nommés en cas d'alerte incendie ? Quand seront-ils nommés et formés ?

Réponse : *Les procédures d'évacuation du site sont en cours de rédaction conjointement avec les équipes de Thales Services. Une fois ces procédures finalisées, une session de recyclage de la formation des guide-file et serre-file TCS sera mise en place pour assurer une cohérence avec ceux de Thales Services. Pour autant, leur rôle ne change pas et les plans d'évacuation identifient les éléments indispensables (issues de secours, chemins d'évacuation et point de rassemblement). Chaque collaborateur est par ailleurs invité à prendre connaissance de ces plans d'évacuation pour permettre une évacuation efficace en cas d'incendie.*

14. Une alerte incendie s'est produite début Mars sur le site Pastel de l'établissement de Velizy, quelle en était la cause ?

Réponse : *Le 28 février, vers 18h, l'évacuation du bâtiment a eu lieu, suite à déclenchement de la détection incendie. C'est un composant électronique échauffé qui a généré cette alarme. Le personnel a été invité à regagner le bâtiment une fois la levée de doute effectuée.*

15. Qui sont les secouristes sur le site Pastel ? Ne devraient-ils pas être identifiés clairement et localisés ? Les deux Halls sont-ils couverts ?

Réponse : *Les secouristes de notre étage sont : Oriane AGOSTINI, François DASSANCE, Rémy DAUDIGNY, Sophie LABORDE et Carine THEROND. Les deux plateaux de notre étage sont donc couverts. Un macaron spécifique va être positionné sur leurs bureaux.*

16. La cigarette électronique est encore utilisée dans les bureaux malgré l'interdiction plusieurs fois rappelées. Que faire ?

Réponse : *Le règlement intérieur, applicable à tous, précise que l'usage de la cigarette électronique est interdit à l'intérieur des locaux. Le même règlement intérieur liste les différentes sanctions qui peuvent être appliquées en cas de non-respect de ces règles*

17. La Zone fumeur est juste devant l'entrée. Cela amène des odeurs de tabac dans l'entrée du bâtiment mais aussi dans les bureaux des premiers étages au-dessus de ces zones. Est-il possible de décaler la zone fumeur afin d'éviter le tabagisme passif ?

Réponse : *Le point va être remonté à la Gestion de Site.*

18. Un salarié dont la charge de travail était nulle pendant la moitié de l'année a été noté en inadéquation dans la partie savoir-faire de son évaluation alors que lors de l'entretien d'évaluation des objectifs il était noté en adéquation. Sa notation a été changée après sa signature. Comment un salarié sans travail ne peut-il pas remplir ses objectifs de savoir-faire ? Est-il normal de voir l'évaluation modifiée après la signature électronique de celle-ci ?

Réponse : *Il arrive qu'à l'issue d'un entretien le manager souhaite faire évoluer l'évaluation qu'il avait envisagée. Dans la situation que vous évoquez l'évaluation a bien évolué suite à l'entretien mais avant la signature de l'entretien par le collaborateur.*

Les collaborateurs sont évalués sur leurs objectifs. A ce titre, même si le temps de travail est réduit en raison d'une baisse de charge il est tout à fait possible d'évaluer le collaborateur sur ces résultats.

19. Quelle est la fréquence du ménage dans les bureaux et les laboratoires ?

Réponse : Une fois par semaine sous réserve de la présence d'un collaborateur d'ISO.

20. Notre bâtiment regroupe plusieurs centaines de salariés. L'organisation de collectes de sang semblerait pertinente sur notre site telles qu'elles existent dans d'autres entreprises. Est-ce prévu ?

Réponse : Aucune action n'est prévue à ce jour. Nous transmettons cette proposition au service médical.

21. Les anciens managers (qui manageaient des salariés en 2016) ont-ils été consultés pour la fixation des augmentations mais également sur l'atteinte des objectifs 2016

Réponse : Les EAA ont été réalisés par les manager en place conformément au processus.

22. Cette année une nouvelle politique de revalorisation salariale a été mise en place. Quand la direction va-t-elle communiquer sur ce changement afin de permettre aux salariés de bien comprendre les motivations et la stratégie de celle-ci ?

Réponse : Il n'y a pas de nouvelle politique de revalorisation salariale. Le management a souhaité valoriser dans le respect du budget défini par ITS les collaborateurs les plus performants.

23. Suite à la mise en place automatique de la gestion des bulletins de paie vers Digiposte, avec une période de refus allant jusqu'à fin Février, certains salariés non pas reçu de bulletin, ou bien pas reçu de mail de bonne réception sur le serveur. Dans certains cas aussi, les refus n'ont pas été pris en compte. Si le système a rencontré quelques dysfonctionnements, comment pouvons-nous récupérer notre bulletin de Février ? Les refus vont-ils être pris en compte sur Mars ? Par ailleurs, les bulletins de salaire d'Avril n'ont au 3 Avril toujours pas été reçus par ceux qui n'ont pas résilié leurs compte Digiposte : faut-il y voir un nouveau dysfonctionnement ?

Réponse : Les bulletins de paie sont maintenant dans le coffre. Thales avait demandé de décaler la dépose du fait de la révision salariale.

A notre connaissance le dysfonctionnement est résolu. En cas de problème il faut s'adresser à l'accueil salarié qui leur indiquera la marche à suivre.

24. Les salariés de l'établissement Vélizy sur les sites de Pastel et du CNES peuvent-ils avoir une présentation des nouveaux accords groupe ? (CET, croissance et emploi, intéressement et avenant des dispositions sociales)

Réponse : Ces accords sont signés au niveau du groupe Thales. Nous attendons les consignes du groupe en ce qui concerne la communication des dispositions prévues par ces nouveaux accords.

25. GPEC. Point sur la GPEC.

Réponse : Le point a été abordé en séance.

26. ECO. Point économique (PC, CA, taux de staffing...).

Réponse : Un bilan est prévu début juin.